France Assos Santé — Actions de prévention & de promotion de la santé

Titre de l'action

Mis à jour le 30/09/2020

Type d'action

Le promoteur de l'action

Territoire Régional

Responsable Mireille Lobreau (Présidente)
Telephone 06 62 70 31 50
Courriel mireille.lobreau.jalmalv@gmail.com
Site Internet http://www.jalmalv-bourgogne.fr/
Adresse 2 Rue des Corroyeurs, Maison des Associations, boîte E7, Dijon 21000, France

Plus d'infos sur l'association

Objet de l'association
- Information sur les droits de patients, directives anticipées, personne de confiance.
- Ateliers avec le jeu de cartes « à vos souhaits » édité par la Fédération Jalmalv en Mars 2018, qui peut aider à écrire ses directives anticipées.
- Promouvoir les soins palliatifs

Activités principales réalisées

5 associations

Nombre de bénévoles 238

Régional

Description de l'action	Organisation d'une conférence sur le deuil à notre siège social, à la Maison des Associations à Dijon. La conférence s'est tenue le 23 novembre 2019.
Thématiques associées à votre action	Fin de vie / Médicaments / Prise en charge et traitements / Santé mentale
Lieu(x) où se déroule(nt) l'action	Maison des Association, 2 rue des corroyeurs, 21000 Dijon
	01/04/2019
Quels sont vos objectifs par rapport à cette action ?	
Si votre action est terminée, avez-vous atteint vos objectifs ?	Oui
Type de publics	Tous les publics

Qui sont les financeurs ?	- AG2R la mondiale - Crédit Mutuel - Carsat Bourgogne Franche Comté - Association des Acteurs en Soins Palliatifs de Bourgogne
	Urbain, Périurbain, Rural
Une évaluation a t-elle été faite ou est-elle prévue ?	Oui
Procédés opératoires utilisés	Statistiques, Entretiens individuels
Un bilan est-il fait ou prévu ?	Non
	Edition ponctuelle
Utilisez-vous des outils pour soutenir votre action ?	Non
Durée prévue	1 jour
	Plans de santé
	Oui
Merci de préciser	
Pathologies ou situations de santé à risque abordée(s)	Toutes pathologies et handicaps
	Régionale
Où votre action se déroule-t-elle ?	Locaux associatifs
	Non
	Oui
Méthode retenue	Interne (auto-évaluation réalisée par votre association)
	Oui